



## Homophonie et erreurs sur les formes verbales en /E/ : le cas de la neutralisation de l'opposition /e/-/ε/ en français méridional

Camille Puel 

Département de linguistique  
Université du Québec à Montréal (UQÂM)

### Résumé

Cette étude exploratoire porte sur les erreurs commises sur les formes verbales en /E/ dans un corpus de productions écrites d'élèves de 14 ans. La collecte de données a été menée dans un contexte régional particulier : celui du français méridional, qui neutralise l'opposition /e/-/ε/ en finale de mot. L'objectif est d'examiner dans quelle mesure la distribution des erreurs reflète les effets de ce phénomène phonétique. L'analyse des 26 copies du corpus révèle que 40 % des erreurs verbales impliquent les formes en /E/, et que la majorité d'entre elles relève de l'homophonie et de la marque de personne – deux types d'erreur qui impliquent une ambiguïté phonologique. Parmi les erreurs d'homophonie, un sous-ensemble correspond à des confusions entre des désinences telles que *-ai/-ais/-ait/-aient*, *-er* et *-é*, particulièrement attendues dans un système où ces formes sont réalisées de manière identique à l'oral. Ces erreurs représentent un quart des erreurs d'homophonie relevées, ce qui suggère que la neutralisation de l'opposition vocalique modifie les repères disponibles pour la sélection des désinences verbales à l'écrit. En production écrite, le lien perçu entre représentation phonologique, réalisation graphique et valeur grammaticale semble fragilisé, rendant difficile la sélection du morphème approprié en contexte syntaxique. Ces observations, faites dans un contexte spécifique où les repères phonologiques sont insuffisants, permettent de discuter de la façon dont un enseignement explicite des morphèmes pourrait soutenir la sélection des désinences verbales homophones.

**Mots-clés :** variation phonologique, homophonie, orthographe grammaticale, morphologie, flexion verbale, didactique du français

### Abstract

This exploratory study examines errors involving verbal forms pronounced /E/ in a corpus of written productions by 14-year-old students. The data were collected in a specific regional context, namely Southern (or meridional) French, which neutralizes the opposition between /e/ and /ε/ in word-final position. The aim is to assess the extent to which the distribution of errors reflects the effects of this phonetic phenomenon. The analysis of the 26 texts in the corpus shows that 40% of all verb errors involve /E/ forms, and that most of these errors relate to homophony and person marking – two types of error associated with phonological ambiguity. Among the homophony errors, a subset consists of confusions between endings such as *-ai/-ais/-ait/-aient*, *-er* and *-é*, which are particularly expected in a system where these forms are realized identically in speech. These errors account for one quarter of the homophony errors observed, suggesting that vowel neutralization modifies the cues available for selecting verbal endings in writing. In written production, the perceived link between phonological representation, orthographic form, and grammatical value appears to be weakened, making it more difficult to select the appropriate morpheme in syntactic context. These observations, made in a specific context where

phonological cues are insufficient, provide a basis for discussing how explicit instruction in morphological structure may support the selection of homophonous verbal endings.

**Keywords:** phonological variation, homophony, grammatical spelling, morphology, verb inflection, French language teaching

---

## 1. Introduction

Dans leur exploration des confusions orthographiques liées aux phénomènes d'homophonie verbale, David et al. (2006) constatent déjà, pour des élèves locuteurs·trices d'un français non méridional, « une série de difficultés importantes – mais très hétérogènes – à comprendre et maîtriser [...] le marquage des formes verbales homophones en /E/ » (p. 110). De la même façon, Lavieu-Gwozdz et al. (2021) observent des « points de résistance » (p. 61) et des « erreurs très récurrentes du CE2 à la 3<sup>e</sup> imputables à l'homophonie-hétérographie caractéristique des formes verbales du français » (p. 62), qui suggèrent la nécessité d'« un travail sur la reconnaissance du verbe et sur la constitution progressive d'un répertoire de désinences verbales [pour] les aider à construire progressivement leurs connaissances du fonctionnement du verbe » (p. 63).

Si de telles difficultés ont été documentées auprès d'élèves locuteurs·trices d'un français non méridional, il semble pertinent de s'intéresser à la façon dont elles se manifestent chez des élèves locuteurs·trices du français méridional. En effet, la variété méridionale du français présente une neutralisation de l'opposition /e/–/ɛ/ en finale de mot, là où cette opposition est maintenue dans d'autres variétés du français (Courdès-Murphy, 2018, p. 17-218). Concrètement, les désinences verbales telles que celle de l'infinitif *-er*, du participe passé *-é(e.s)* et de l'imparfait *-ais/-ait/-aient* sont distinctes à l'oral dans d'autres variétés, mais sont prononcées de la même façon en français méridional. Par exemple, les formes *chanter* et *chanté(e.s)* se réalisent [ʃãte] et s'opposent aux formes *chantais/chantait/chantaient* [ʃãtɛ] dans d'autres variétés, mais se prononcent toutes [ʃãte] en français méridional. En plus de réduire les indices phonologiques disponibles à l'oral, cette neutralisation vocalique a pour effet d'élargir l'ensemble des formes homophones en finale de mot, rendant indistinctes à l'oral des unités morphologiques graphiquement distinctes.

Ainsi, si des élèves pour qui l'opposition phonologique entre /e/ et /ɛ/ en finale de mot est *a priori* productive rencontrent des difficultés à sélectionner les désinences verbales, il semble que nous puissions nous attendre à ce que ces difficultés soient plus importantes encore chez des élèves pour qui cette même opposition n'est pas productive. Pour ces raisons, l'exploration de l'influence de la variété régionale sur les compétences écrites mérite d'être approfondie, et cette étude se veut être le premier pas dans cette direction.

---

<sup>1</sup> En d'autres termes, des élèves âgés de 6 à 15 ans.

## 2. Objectifs

Cette étude exploratoire vise donc à mieux comprendre dans quelle mesure la neutralisation de l'opposition /e/–/ɛ/ se reflète dans la distribution des erreurs sur les désinences verbales en /E/ dans des productions écrites d'élèves locuteurs-trices du français méridional. Il s'agit pour cela 1) de décrire les types d'erreurs commises sur la désinence /E/ dans les productions écrites, et 2) d'analyser leur fréquence et leur répartition au sein du corpus. Les implications didactiques suggérées par notre exploration de la corrélation entre repères phonologiques et compétences orthographiques seront discutées dans la section 5.2.

## 3. Méthodologie

### 3.1 Collecte de données

Le groupe-classe auprès duquel cette étude a été menée était constitué d'adolescent·e·s âgé·e·s de 14 ans, dont j'étais la professeure de français. Lors d'un sondage oral effectué en début d'année, tous·tes les élèves avaient déclaré être locuteurs-trices natifs-tives du français. Cette information reste autodéclarée et n'a pas été vérifiée auprès des familles ou de l'établissement. Par ailleurs, aucun trouble du langage connu ou retard dans le parcours académique n'a été signalé par l'établissement. Au total, 26 copies, produites par 26 élèves distinct·e·s, ont été analysées. Le nombre exact de garçons et de filles n'a pas été relevé lors de la collecte, de même que le nombre total de mots pour chaque copie. Néanmoins, la parité était respectée au sein du groupe-classe, ce qui nous permet de supposer qu'elle l'était également parmi les copies du corpus.

Le corpus de productions écrites a été collecté en classe à l'automne 2022. L'établissement dans lequel les élèves étaient scolarisé·e·s était un établissement de mixité sociale dans le département de la Haute-Garonne (31), qui accueillait des élèves issu·e·s de milieux socio-économiques divers. Cette diversité culturelle était reflétée et respectée dans chaque groupe-classe, y compris celui auquel les participants appartenaient. La collecte de données s'inscrivait dans le cadre des pratiques pédagogiques ordinaires de la classe, sans modification des activités ni intervention spécifique liée à la recherche. L'examen de production écrite faisait partie de la planification de la séquence durant laquelle il a eu lieu, et a donc été effectué dans des conditions naturelles, sans modification du degré de contrôle comparativement aux situations d'examen habituelles. Cela nous a permis de mieux nous assurer que les copies collectées reflétaient les performances réelles des élèves, en situation d'examen réel. Les productions écrites ont été recueillies dans un contexte d'évaluation habituel, anonymisées avant l'analyse, et aucune donnée permettant d'identifier les élèves n'a été conservée. Les productions écrites ont été rédigées en classe, sur une période d'une heure. Afin de favoriser un usage naturel de la langue, le sujet de la rédaction était libre. De l'aide a été offerte aux élèves qui ne parvenaient pas à trouver de sujet. Les critères de correction et de notation ne

portaient que sur l'orthographe des morphèmes grammaticaux – en l'occurrence, sur les accords sujet-verbe et sur les accords nom-adjectif, lesquels faisaient office de distraction. Cette information a été clairement communiquée aux élèves avant l'examen, afin de minimiser la surcharge cognitive et émotionnelle liée à ce type d'exercice (Delsol, 2003; Fayol et Largy, 1992), et afin de focaliser leur attention sur le point de grammaire ciblé.

### 3.2 Analyse des données

Les données ont été analysées selon une approche quantitativo-descriptive, c'est-à-dire sans entretien métagraphique avec les élèves, l'objectif étant de relever et décrire les types d'erreur impliqués dans les formes verbales en /E/. Les 26 copies du corpus ont été anonymisées puis numérotées de 1 à 26. Du point de vue quantitatif, le nombre total de formes verbales fléchies a été relevé pour chaque copie et saisi dans un tableau Excel. Chacune des occurrences relevées a été saisie et répartie dans le même tableau, selon qu'elle était en décalage ou en accord avec la forme verbale attendue dans le contexte dans lequel elle apparaissait. Les erreurs impliquant un problème de concordance des temps ont été exclues de l'analyse, car de telles erreurs relèvent plutôt de la syntaxe que de l'orthographe grammaticale (Boivin et Pinsonneault, 2018).

L'analyse descriptive des données nous a permis d'établir des codes correspondant aux principaux types d'erreur impliqués dans les décalages relevés<sup>2</sup>. Les codes retenus pour la typologie des erreurs sont les suivants : 1) marque de personne ('marque'); 2) homophonie ('homophonie'); 3) accord sujet-verbe ('accord SV'); 4) accord du participe passé ('accord PP'). Le tableau 1 fournit des exemples (tirés de notre corpus) et une brève description pour chaque code.

Les codes étaient non mutuellement exclusifs : une même forme verbale pouvait donc être associée à plus d'un type d'erreur, afin de rendre compte de la complexité de l'interaction entre ces phénomènes.

Une attention particulière a été portée aux erreurs encodées comme relevant de l'homophonie. Ces types d'erreurs ont été répartis selon qu'ils correspondaient 1) à des confusions attendues uniquement dans un système où l'opposition /e-/ɛ/ est neutralisée (par exemple, confusion entre *-ait* et *-er*, comme illustré dans le tableau 1), ou 2) à des confusions également attendues dans des variétés où l'opposition est maintenue (par exemple, confusion entre *-er* et *-é*). Cette distinction permet d'évaluer avec plus de précision dans quelle mesure la neutralisation /e-/ɛ/ se reflète dans la distribution des erreurs sur les désinences verbales en /E/.

---

<sup>2</sup> L'analyse proposée ici n'est pas soutenue par des données plus qualitatives que les élèves auraient pu fournir (par exemple, lors d'entretiens métagraphiques post-examen). Les croisements entre notre interprétation des données et les informations apportées par les élèves permettraient d'ajuster l'encodage.

Tableau 1 : Description des codes établis pour l'analyse de corpus

| Codes        | Descriptions  | Exemples   |
|--------------|---|--|
| 'marque'     | Erreurs liées à la désinence de personne. Impliquent souvent une consonne finale muette à l'oral.                                     | <i>j'était</i> (pour <i>j'étais</i> )                        |
|              |   | <i>elle marchais</i> (pour <i>elle marchait</i> )            |
| 'homophonie' | Erreurs liées à la mauvaise orthographe de la désinence /E/.  | <i>elle sourier</i> (pour <i>elle souriait</i> )             |
|              |   | <i>il aver</i> (pour <i>il avait</i> )                       |
| 'accord SV'  | Erreurs liées à l'identification erronée du sujet. Impliquent souvent le recours au pluriel à la place du singulier (et inversement). | <i>il étaient</i> (pour <i>il était</i> )                    |
|              |   | <i>les yeux brillait</i> (pour <i>les yeux brillaient</i> )  |
| 'accord PP'  | Erreurs liées à l'accord erroné du participe passé. Impliquent souvent la confusion avec le -er de l'infinitif.                       | <i>nous sommes arrivé</i> (pour <i>nous sommes arrivés</i> ) |
|              |   | <i>il est arrivés</i> (pour <i>il est arrivé</i> )           |

## 4. Résultats

### 4.1 Proportion d'erreurs

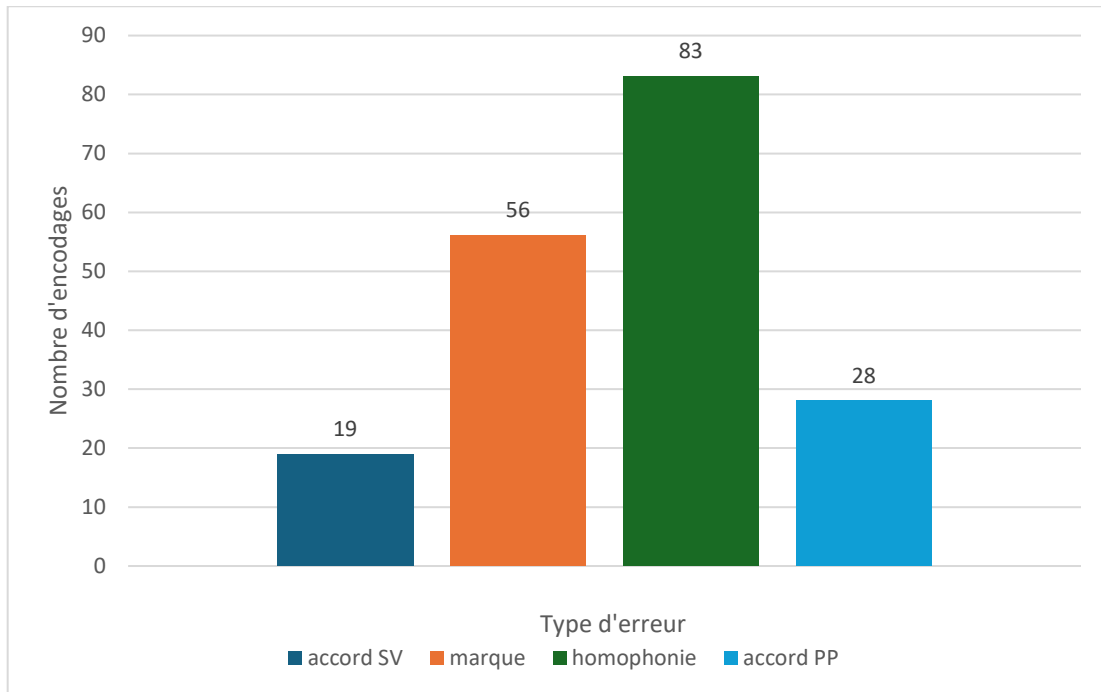
Avec 29 formes verbales fléchies relevées en moyenne par copie, et un écart type de 14, les textes ne sont pas tous comparables entre eux : le nombre de verbes (et donc d'erreurs potentielles) va de 12 (copie 18) à 62 (copie 14) et est de fait très variable. De la même façon, le nombre d'erreurs commises est très disparate, avec en moyenne 9,3 erreurs relevées par copie, et un écart type de 6,3. La proportion d'erreurs verbales varie fortement d'un texte à l'autre (voir figure 1 en annexe) et ne semble pas directement liée au nombre de verbes conjugués produits : cette proportion s'étend de 0 % (copie 3) à 90,5 % (copie 24), alors que ces deux copies présentent un nombre équivalent de verbes conjugués au total (respectivement 22 et 21). L'hétérogénéité des copies s'explique, entre autres facteurs, par la disparité de niveau et d'aisance parmi les élèves.

### 4.2 Erreurs sur les formes verbales en /E/

Sur les 242 erreurs commises au total, 96 impliquaient une désinence en /E/, ce qui représente près de 40 % des sources d'erreur liées à la flexion du verbe. Puisque les productions écrites analysées étaient des rédactions libres, et donc qu'elles permettaient de promouvoir l'usage le plus naturel possible de la langue par les élèves, aucun verbe irrégulier n'a été utilisé dans les erreurs impliquant /E/ : 49 ont été commises sur des verbes en -er à l'infinitif, 30 sur *être* ou *avoir*, et les 17 restantes sur des verbes en -re ou -oir (et faisant tous partie des 150 verbes les plus fréquents en français [Gourdet, 2019]).

Au total, 186 encodages ont été comptabilisés pour les 96 occurrences erronées relevées, dont 56 pour 'marque', 83 pour 'homophonie', 19 pour 'accord SV' et 28 pour 'accord PP'.

Figure 1 : Fréquence brute de chaque type d'erreur



Les erreurs liées à l'homophonie et à la marque de personne représentent 139 encodages parmi les 186 du total, soit près de 75 % des erreurs impliquant /E/. En outre, toutes les copies ont été encodées pour au moins deux types d'erreur, et 87 formes verbales erronées parmi les 96 liées à la désinence /E/ impliquent plus d'un type d'erreur. Le croisement de code le plus fréquent est celui entre marque de personne et homophonie, puisqu'il concerne 53 verbes sur les 96. Mises côte à côte, ces deux données relatives à la distribution et à l'interaction des codes 'marque' et 'homophonie' attirent particulièrement notre attention, puisqu'elles semblent suggérer que plus de la moitié des erreurs sur les formes verbales impliquant /E/ sont fortement liées au manque de repères phonologiques lors de la sélection de la désinence verbale. Ce manque de repères phonologique viendrait soit de la non-prononciation de la consonne finale pour les morphèmes de personne (-ais, -ait et -aient se prononcent de la même façon), soit du fait que plusieurs morphèmes ont une même représentation phonologique mais un contenu grammatical et une forme écrite différents (par exemple, -er ~ -é ~ -ez ~ [e]). Dans un cas comme dans l'autre, le fait que la majorité des erreurs porte sur des formes pour lesquelles l'oral ne fournit pas d'indice sur l'orthographe grammaticale semble indiquer une corrélation entre repères phonologiques et compétences orthographiques<sup>3</sup>.

#### 4.3 Erreurs d'homophonie attendues sous neutralisation /e/-/ɛ/

Parmi les erreurs d'homophonie relevées sur les formes verbales en /E/, 25 % reflètent une confusion entre les désinences -ai/-ais/-ait/-aient, -er, -é et -ez, c'est-à-

<sup>3</sup> Voir la section « Discussion » pour les implications didactiques que ces résultats suggèrent.

dire une confusion entre des morphèmes distincts réalisés de la même façon à l'oral. Comme expliqué en introduction, ce type d'erreur est particulièrement attendu dans un système où l'opposition /e/–/ɛ/ est neutralisée (comme c'est le cas ici), puisque les indices phonologiques permettant de distinguer des morphèmes différents sont absents. À l'inverse, dans des variétés du français où l'opposition vocalique est maintenue, les désinences en /E/ peuvent être au moins partiellement différenciées à l'oral (par exemple, *-ais* [ɛ] vs *-er* [e]), ce qui rend ce type d'erreur moins prévisible du point de vue phonologique.

Dans ce contexte, le fait que de telles confusions représentent un quart des erreurs d'homophonie ne peut être considéré comme marginal. Cette proportion suggère qu'une part importante des décalages relevés entre forme attendue et forme produite correspond précisément aux contextes dans lesquels la neutralisation vocalique est susceptible de réduire les repères phonologiques disponibles pour la sélection morphographique. Autrement dit, sans permettre d'établir un lien de causalité précis entre disponibilité des indices phonologiques et compétences orthographiques (notamment en raison des variations interindividuelles), ces résultats montrent tout de même que les erreurs spécifiquement attendues sous neutralisation /e/–/ɛ/ occupent une place non négligeable dans la distribution observée. Ainsi, les résultats obtenus semblent suggérer que la phonologie – ou, le cas échéant, le manque d'indices phonologiques dans le système méridional – contribue aux difficultés rencontrées pour la sélection des désinences des formes verbales en /E/.

## 5. Discussion

### 5.1 Retour sur les objectifs

Cette étude exploratoire visait à examiner dans quelle mesure la distribution des erreurs portant sur les désinences verbales en /E/ reflète les effets de la neutralisation de l'opposition /e/–/ɛ/ en français méridional.

Les résultats obtenus semblent apporter plusieurs éléments de réponse. D'une part, les erreurs impliquant les désinences en /E/ représentent une proportion importante des erreurs verbales relevées. D'autre part, l'analyse du sous-ensemble des erreurs attendues sous neutralisation /e/–/ɛ/ montre que celles-ci occupent une place non négligeable dans la distribution observée, puisqu'elles correspondent à un quart des erreurs d'homophonie relevées.

Ces erreurs concernent des confusions entre des désinences distinctes (*-ai/-ais/-ait/-aient, -er, -é, -ez*), qui sont réalisées de façon identique [e] à l'oral dans le système du français méridional. Dans des variétés où l'opposition /e/–/ɛ/ est maintenue, ces mêmes désinences peuvent être partiellement différenciées (*-ais* [ɛ] vs *-er, -é* [e]), ce qui rend certaines confusions (par exemple, entre *-ais* et *-er*) moins directement attendues du point de vue phonologique. Leur présence et leur proportion au sein du corpus suggèrent donc que la neutralisation vocalique contribue à modifier les

repères disponibles pour la bonne sélection des morphèmes à l'écrit, établissant une corrélation entre repères phonologiques et compétences orthographiques.

Cependant, cette contribution ne se manifeste pas de manière homogène : la variabilité observée d'une copie à l'autre, tant dans le nombre total d'erreurs que dans la proportion d'erreurs relevant de l'homophonie, indique que l'effet de la neutralisation /e/-/ɛ/ ne peut, à lui seul, rendre compte de l'ensemble des phénomènes observés. Il n'en reste pas moins que ces résultats invitent à (re)considérer la représentation phonologique des morphèmes grammaticaux comme un facteur d'erreur.

## 5.2 Potentielles implications didactiques

Les données du corpus indiquent que près de 40 % des erreurs verbales relevées impliquent des formes en /E/, et que 75 % de ces erreurs concernent la marque de personne et l'homophonie. Parmi les erreurs liées à l'homophonie, une proportion non négligeable correspond à des erreurs liées à la neutralisation de l'opposition /e/-/ɛ/, c'est-à-dire à des confusions entre désinences réalisées de manière identique à l'oral dans un système régional particulier.

Ces résultats suggèrent que, dans le contexte spécifique du français méridional, les élèves disposent de repères phonologiques réduits pour sélectionner les morphèmes flexionnels appropriés. L'ambiguïté phonologique, liée à la réalisation identique de *-ai/ais/-ait/-aient*, *-er* et *-é(e.s)*, ainsi qu'à la non-réalisation des marques de personne à l'oral, semble ainsi fragiliser le lien entre représentation phonologique, forme écrite et valeur grammaticale. Dans ce contexte, la résolution des « problèmes morphographiques » (David et al., 2006, p. 122) ne peut pas reposer uniquement sur la correspondance entre représentation phonologique et orthographique : elle implique le recours à un raisonnement heuristique (David et al., 2006; Lavieu-Gwozdz et al., 2021). En outre, le fait que de nombreuses erreurs relèvent de plusieurs phénomènes (homophonie, marque de personne, accord) montre bien que la conjugaison relève de raisonnements complexes auxquels, bien que « jugés très efficaces », les élèves sont « en général peu entraînés à l'école, tout du moins de façon efficiente et systématique » (David et al., 2006, p. 110).

Ces observations rejoignent les travaux qui soulignent l'importance d'un enseignement permettant aux élèves de comprendre la logique et la complexité sous-jacentes (« calcul syntaxique ») de la conjugaison, plutôt que de promouvoir l'apprentissage par cœur de terminaisons et paradigmes verbaux, ou encore de règles grammaticales générales (« calcul paradigmatic ») (David et al., 2006, p. 122). Dans un contexte où les repères phonologiques sont partiellement neutralisés, il semble particulièrement pertinent de proposer des outils permettant de discriminer les désinences verbales en s'appuyant sur leur valeur grammaticale plutôt que sur leur seule réalisation phonétique. L'enseignement explicite des morphèmes et des relations qu'ils entretiennent avec la structure de la phrase pourrait constituer une

piste pertinente pour renforcer les stratégies de sélection morphographique dans les cas où les indices phonologiques sont insuffisants.

### 5.3 Forces et limites

L'une des principales forces de cette étude nous semble résider dans son ancrage empirique, puisqu'elle s'appuie sur l'analyse de productions écrites d'élèves, collectées dans un contexte scolaire réel et naturel, sans contraintes expérimentales susceptibles d'orienter leurs stratégies. Ce type de données reste encore relativement peu mobilisé dans le contexte français, ce qui confère à l'étude une valeur ajoutée certaine, notamment pour la description des difficultés morphographiques rencontrées en situation réelle. Le contexte spécifique du français méridional, encore peu documenté dans la littérature en lien avec les compétences morphographiques, permet d'ouvrir la voie à un élargissement de notre compréhension des interactions entre variation phonétique et apprentissage de l'orthographe grammaticale. En outre, l'analyse proposée repose sur un encodage fin et non mutuellement exclusif des types d'erreur commis sur les verbes conjugués, qui semble rendre compte de la complexité des phénomènes impliqués dans la conjugaison, et de leurs interactions en situation authentique d'écriture. La variation interindividuelle a également été prise en compte lors de l'analyse des données et de la présentation des résultats, permettant ainsi de mener à des conclusions prudentes.

Certaines limites doivent toutefois être prises en compte, à commencer par la taille restreinte du corpus (< 30 textes) et son caractère non contrôlé, qui, bien que fidèles aux conditions réelles d'enseignement et d'apprentissage, ne permettent pas de généraliser les résultats. De plus, l'absence de données comparatives avec des locuteurs·trices pour qui l'opposition /e-/ɛ/ est maintenue limite la portée des interprétations possibles et l'établissement d'un lien de causalité plus net entre disponibilité des indices phonologiques et compétences orthographiques. Enfin, en l'absence d'entretiens métagraphiques, il n'est pas possible d'accéder aux stratégies effectivement mobilisées par les élèves, ni de déterminer dans quelle mesure les erreurs observées reflètent des biais perceptifs, des difficultés morphosyntaxiques, ou des effets liés à la surcharge cognitive de la tâche d'écriture elle-même.

## 6. Conclusion

Cette étude visait à examiner dans quelle mesure la distribution des erreurs portant sur les formes verbales en /E/ dans des productions écrites d'élèves locuteurs·trices du français méridional reflète les effets de la neutralisation de l'opposition /e-/ɛ/.

Les résultats montrent, d'une part, que les formes verbales en /E/ constituent une source importante d'erreurs dans le corpus, et, d'autre part, que près de la moitié de ces erreurs est liée à l'homophonie. Un quart des erreurs d'homophonie relevées reflète des confusions particulièrement attendues dans un système où l'opposition /e-/ɛ/ est neutralisée : celles entre les désinences *-ais/-ait/-aient*, *-er*, *-é* et *-ez*, réalisées de manière identique à l'oral.

Ces observations suggèrent que la neutralisation vocalique contribue à modifier les repères disponibles pour la sélection des morphèmes à l'écrit, en rendant indistinctes certaines oppositions morphographiques à l'oral. Toutefois, la variabilité importante observée entre les copies indique que ce facteur ne saurait, à lui seul, rendre compte de l'ensemble des erreurs, et qu'il convient de considérer la disponibilité des indices phonologiques comme un facteur de difficulté parmi d'autres.

Dans ce contexte, les résultats invitent à envisager des approches favorisant l'identification et la sélection des désinences en fonction de leur valeur grammaticale plutôt que de leur seule réalisation phonétique.

Enfin, les limites de cette étude appellent à la poursuite des recherches. Des travaux complémentaires, intégrant des comparaisons intervariétés, ou encore des tâches contrôlées et des données qualitatives, permettraient de mieux isoler le rôle de la variation phonétique dans la production écrite, et d'affiner les pistes ici proposées.

### Matériel connexe

Des documents en lien au processus d'évaluation du manuscrit sont disponibles ici :

<https://doi.org/10.6084/m9.figshare.32669991>

### Références

- Boivin, M.-C. et Pinsonneault, R. (2018). Les erreurs de syntaxe, d'orthographe grammaticale et d'orthographe lexicale des élèves québécois en contexte de production écrite. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 21(1), 43-70. <https://doi.org/10.7202/1050810ar>
- Courdès-Murphy, L. (2018) *Nivellement et sociophonologie de deux grands centres urbains : le système vocalique de Toulouse et de Marseille* [thèse de doctorat, Université Toulouse – Jean Jaurès]. HAL thèses. <https://theses.hal.science/tel-02467926>
- David, J., Guyon, O. et Brissaud, C. (2006). Apprendre à orthographier les verbes : le cas de l'homophonie des finales en /E/. *Langue française*, 151, 109-126. <https://shs.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-3-page-109?lang=fr>
- Delsol, A. (2003) L'acquisition de l'orthographe des homophones non homographes de /sE/? *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 9, 77-88. <https://doi.org/10.3406/dsedu.2003.987>
- Fayol, M. et Largy, P. (1992). Une approche cognitive fonctionnelle de l'orthographe grammaticale. Les erreurs d'accord sujet-verbe chez l'enfant et l'adulte. *Langue française*, 95, 80-98. <https://www.istor.org/stable/i40075190>
- Lavieu-Gwozdz, B., Vinel, É., Goossens, V. et Brissaud, C. (2021). Cartographie des usages et des erreurs orthographiques sur les verbes dans des récits écrits par des élèves de 6 à 15 ans. *Langue française*, 211, 51-65. <https://doi.org/10.3917/lf.211.0051>

Gourdet, P. (2019). *Liste des 150 verbes les plus fréquents*. Circonscription de Besançon 2. [besancon2.circo25.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/21/2019/11/Frequence-150-verbes-eduscol.pdf](https://besancon2.circo25.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/21/2019/11/Frequence-150-verbes-eduscol.pdf)

Académie de Normandie. (2025, 17 janvier). *Echelle descriptive - rédactions au DNB*. [https://lettres.ac-normandie.fr/IMG/article\\_PDF/Echelle-descriptive-redactions-au-DNB\\_a281.pdf](https://lettres.ac-normandie.fr/IMG/article_PDF/Echelle-descriptive-redactions-au-DNB_a281.pdf)

## Annexe

*Figure 1: Distribution du nombre d'erreurs par rapport au nombre total de verbes conjugués pour chaque copie*

